

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune de CHEVREMONT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900026200010

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 1

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	28
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	35
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	36
D2 - Arrêté et signatures	37

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90026	Commune de CHEVREMONT Budget Communal	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 623
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	6
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Grand Belfort Communauté d'Agglomération	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 150 305,00	1 262 572,00	706,14	815,51

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	680,86	0,00
2	Produit des impositions directes/population	304,27	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	780,84	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	592,03	0,00
5	Encours de dette/population	117,13	0,00
6	DGF/population	85,16	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,16 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,39 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	75,82 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	15,00 %	0,00 %



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement		1 105 035,55		1 267 302,10
	Section d'investissement	B	1 019 848,59	H	483 369,60

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	120 000,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 020 941,01
			(si déficit)		(si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 124 884,14	= G+H+I+J	2 891 612,71
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	470 070,73	L	357 715,80
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	470 070,73	= K+L	357 715,80

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 105 035,55	= G+I+K	1 387 302,10
	Section d'investissement	= B+D+F	1 489 919,32	= H+J+L	1 862 026,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 594 954,87	= G+H+I+J+K+L	3 249 328,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 470 070,73	L 357 715,80
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	357 715,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00

Commune de CHEVREMONT - Budget Communal - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	10 666,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 380,56	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	373 024,17	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	350 950,00	303 852,92	0,00	0,00	47 097,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	691 400,00	686 865,15	0,00	0,00	4 534,85
014	Atténuations de produits	4 930,00	4 197,00	0,00	0,00	733,00
65	Autres charges de gestion courante	124 550,00	109 277,12	0,00	0,00	15 272,88
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 171 830,00	1 104 192,19	0,00	0,00	67 637,81
66	Charges financières	900,00	843,36	0,00	0,00	56,64
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 174 230,00	1 105 035,55	0,00	0,00	69 194,45
023	Virement à la section d'investissement (2)	136 157,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 200,00	0,00			2 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		138 357,00	0,00			138 357,00
TOTAL		1 312 587,00	1 105 035,55	0,00	0,00	207 551,45
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	34 000,00	37 722,91	0,00	0,00	-3 722,91
70	Produits services, domaine et ventes div	181 900,00	206 423,64	0,00	0,00	-24 523,64
73	Impôts et taxes	636 571,00	615 683,22	24 443,00	0,00	-3 555,22
74	Dotations et participations	330 751,00	364 190,97	0,00	0,00	-33 439,97
75	Autres produits de gestion courante	3 510,00	5 330,95	0,00	0,00	-1 820,95
Total des recettes de gestion courante		1 186 732,00	1 229 351,69	24 443,00	0,00	-67 062,69
76	Produits financiers	10,00	1,52	0,00	0,00	8,48
77	Produits exceptionnels	5 845,00	12 905,89	0,00	0,00	-7 060,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	600,00			-600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 192 587,00	1 242 859,10	24 443,00	0,00	-74 715,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 192 587,00	1 242 859,10	24 443,00	0,00	-74 715,10
Pour information		(3) 120 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 592,00	7 500,00	3 000,00	2 092,00
204	Subventions d'équipement versées	10 666,00	0,00	10 666,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	600 667,80	380 192,83	83 380,56	137 094,41
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 236 371,00	573 178,43	373 024,17	290 168,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 860 296,80	960 871,26	470 070,73	429 354,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 508,00	18 507,45	0,00	0,55
16	Emprunts et dettes assimilées	40 500,00	40 469,88	0,00	30,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	59 008,00	58 977,33	0,00	30,67
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 919 304,80	1 019 848,59	470 070,73	429 385,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 919 304,80	1 019 848,59	470 070,73	429 385,48
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	504 055,00	178 025,17	357 715,80	-31 685,97
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	504 055,00	178 025,17	357 715,80	-31 685,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	45 000,00	94 392,64	0,00	-49 392,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	210 951,79	210 951,79	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	255 951,79	305 344,43	0,00	-49 392,64
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	760 006,79	483 369,60	357 715,80	-81 078,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	136 157,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 200,00	0,00		2 200,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	138 357,00	0,00		138 357,00
	TOTAL	898 363,79	483 369,60	357 715,80	57 278,39

Commune de CHEVREMONT - Budget Communal - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 020 941,01			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	303 852,92		303 852,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	686 865,15		686 865,15
014	Atténuations de produits	4 197,00		4 197,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	109 277,12		109 277,12
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	843,36	0,00	843,36
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 105 035,55	0,00	1 105 035,55
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 507,45	0,00	18 507,45
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 469,88	0,00	40 469,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 500,00	0,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	380 192,83	0,00	380 192,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	573 178,43	0,00	573 178,43
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 019 848,59	0,00	1 019 848,59
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 722,91		37 722,91
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	206 423,64		206 423,64
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	640 126,22		640 126,22
74	Dotations et participations	364 190,97		364 190,97
75	Autres produits de gestion courante	5 330,95	0,00	5 330,95
76	Produits financiers	1,52	0,00	1,52
77	Produits exceptionnels	12 905,89	0,00	12 905,89
78	Reprise sur amortissements et provisions	600,00	0,00	600,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 267 302,10	0,00	1 267 302,10
Pour information				120 000,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	94 392,64	0,00	94 392,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	210 951,79		210 951,79
13	Subventions d'investissement	178 025,17	0,00	178 025,17
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		483 369,60	0,00	483 369,60
Pour information				1 020 941,01
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	350 950,00	303 852,92	0,00	0,00	47 097,08
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	75 000,00	71 839,92	0,00	0,00	3 160,08
60611	Eau et assainissement	8 000,00	5 150,87	0,00	0,00	2 849,13
60612	Energie - Electricité	33 000,00	33 167,33	0,00	0,00	-167,33
60621	Combustibles	23 000,00	21 018,48	0,00	0,00	1 981,52
60622	Carburants	2 500,00	1 887,64	0,00	0,00	612,36
60623	Alimentation	3 000,00	2 642,34	0,00	0,00	357,66
60624	Produits de traitement	300,00	209,87	0,00	0,00	90,13
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	7 180,19	0,00	0,00	2 819,81
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	10 568,79	0,00	0,00	1 431,21
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	1 919,38	0,00	0,00	580,62
60636	Vêtements de travail	2 000,00	618,35	0,00	0,00	1 381,65
6064	Fournitures administratives	3 200,00	2 629,93	0,00	0,00	570,07
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	3 678,21	0,00	0,00	1 321,79
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	3 382,57	0,00	0,00	6 617,43
611	Contrats de prestations de services	21 000,00	9 848,20	0,00	0,00	11 151,80
6135	Locations mobilières	3 000,00	4 670,80	0,00	0,00	-1 670,80
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	985,89	0,00	0,00	514,11
61521	Entretien terrains	7 000,00	6 696,00	0,00	0,00	304,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	12 204,19	0,00	0,00	2 795,81
615231	Entretien, réparations voiries	21 300,00	18 602,78	0,00	0,00	2 697,22
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	2 280,00	0,00	0,00	2 720,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	6 024,63	0,00	0,00	-3 024,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 360,66	0,00	0,00	-360,66
6156	Maintenance	7 500,00	9 303,43	0,00	0,00	-1 803,43
6161	Multirisques	20 000,00	19 497,85	0,00	0,00	502,15
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	788,40	0,00	0,00	211,60
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	2 721,80	0,00	0,00	278,20
6188	Autres frais divers	1 000,00	420,00	0,00	0,00	580,00
6226	Honoraires	10 000,00	6 509,47	0,00	0,00	3 490,53
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	2 355,52	0,00	0,00	644,48
6236	Catalogues et imprimés	500,00	118,80	0,00	0,00	381,20
6237	Publications	4 500,00	4 140,00	0,00	0,00	360,00
6247	Transports collectifs	7 000,00	6 016,67	0,00	0,00	983,33
6256	Missions	250,00	80,00	0,00	0,00	170,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 837,10	0,00	0,00	162,90
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 642,03	0,00	0,00	357,97
627	Services bancaires et assimilés	100,00	175,34	0,00	0,00	-75,34
6281	Concours divers (cotisations)	4 200,00	3 334,28	0,00	0,00	865,72
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 500,00	1 044,04	0,00	0,00	455,96
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	6 529,17	0,00	0,00	-6 529,17
63512	Taxes foncières	6 600,00	6 772,00	0,00	0,00	-172,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	691 400,00	686 865,15	0,00	0,00	4 534,85
6218	Autre personnel extérieur	19 500,00	14 424,27	0,00	0,00	5 075,73
6331	Versement mobilité	7 000,00	7 481,32	0,00	0,00	-481,32
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	404,61	0,00	0,00	95,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	11 840,04	0,00	0,00	159,96
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 200,00	1 279,52	0,00	0,00	-79,52
6411	Personnel titulaire	270 000,00	245 044,10	0,00	0,00	24 955,90
6413	Personnel non titulaire	153 000,00	200 273,92	0,00	0,00	-47 273,92
6417	Rémunérations des apprentis	8 200,00	3 476,13	0,00	0,00	4 723,87
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	89 500,00	92 046,91	0,00	0,00	-2 546,91
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	74 484,66	0,00	0,00	5 515,34
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	8 111,19	0,00	0,00	-1 111,19
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 000,00	12 977,72	0,00	0,00	10 022,28
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	2 001,00	0,00	0,00	-1,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	62,56	0,00	0,00	-62,56
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	842,00	0,00	0,00	658,00
64731	Allocations chômage versées directement	11 500,00	11 095,20	0,00	0,00	404,80
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 020,00	0,00	0,00	480,00
014	Atténuations de produits	4 930,00	4 197,00	0,00	0,00	733,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 930,00	4 197,00	0,00	0,00	733,00
65	Autres charges de gestion courante	124 550,00	109 277,12	0,00	0,00	15 272,88

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	70 000,00	67 202,04	0,00	0,00	2 797,96
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 851,30	0,00	0,00	148,70
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 600,00	6 631,37	0,00	0,00	-31,37
6535	Formation	700,00	684,00	0,00	0,00	16,00
6536	Frais de représentation du maire	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
65372	Cotis. fonds financ. alloc. fin. mandat	50,00	48,17	0,00	0,00	1,83
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	500,00	275,83	0,00	0,00	224,17
65548	Autres contributions	12 000,00	10 331,22	0,00	0,00	1 668,78
6558	Autres contributions obligatoires	25 000,00	15 301,01	0,00	0,00	9 698,99
657362	Subv. fonct. CCAS	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privées	2 000,00	1 950,00	0,00	0,00	50,00
65888	Autres	0,00	2,18	0,00	0,00	-2,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 171 830,00	1 104 192,19	0,00	0,00	67 637,81
66	Charges financières (b)	900,00	843,36	0,00	0,00	56,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	900,00	843,36	0,00	0,00	56,64
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 174 230,00	1 105 035,55	0,00	0,00	69 194,45
023	Virement à la section d'investissement	136 157,00	0,00			136 157,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 200,00	0,00			2 200,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 200,00	0,00			2 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		138 357,00	0,00			138 357,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		138 357,00	0,00			138 357,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 312 587,00	1 105 035,55	0,00	0,00	207 551,45
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	34 000,00	37 722,91	0,00	0,00	-3 722,91
6419	Remboursements rémunérations personnel	34 000,00	37 722,91	0,00	0,00	-3 722,91
70	Produits services, domaine et ventes div	181 900,00	206 423,64	0,00	0,00	-24 523,64
7022	Coupes de bois	10 000,00	38 200,00	0,00	0,00	-28 200,00
7023	Menus produits forestiers	1 400,00	1 717,00	0,00	0,00	-317,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	3 120,00	0,00	0,00	-2 820,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	900,00	951,46	0,00	0,00	-51,46
7035	Locations de droits de chasse et pêche	700,00	553,34	0,00	0,00	146,66
70632	Redevances services à caractère loisir	1 500,00	1 391,10	0,00	0,00	108,90
7066	Redevances services à caractère social	17 000,00	20 098,00	0,00	0,00	-3 098,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	150 000,00	139 228,56	0,00	0,00	10 771,44
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	850,80	0,00	0,00	-850,80
70878	Remb. frais par d'autres redevables	100,00	313,38	0,00	0,00	-213,38
73	Impôts et taxes	636 571,00	615 683,22	24 443,00	0,00	-3 555,22
73111	Impôts directs locaux	497 725,00	492 783,00	0,00	0,00	4 942,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 054,00	956,00	0,00	-2 010,00
73211	Attribution de compensation	46 000,00	30 625,00	23 487,00	0,00	-8 112,00
73221	FNGIR	49 708,00	49 708,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	8 138,00	0,00	0,00	0,00	8 138,00
7336	Droits de place	0,00	50,00	0,00	0,00	-50,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	35 000,00	41 463,22	0,00	0,00	-6 463,22
74	Dotations et participations	330 751,00	364 190,97	0,00	0,00	-33 439,97
7411	Dotation forfaitaire	108 000,00	110 085,00	0,00	0,00	-2 085,00
74121	Dotation de solidarité rurale	23 000,00	22 542,00	0,00	0,00	458,00
74127	Dotation nationale de péréquation	6 000,00	5 586,00	0,00	0,00	414,00
744	FCTVA	1 000,00	1 119,53	0,00	0,00	-119,53
7461	DGD	0,00	12 800,00	0,00	0,00	-12 800,00
74718	Autres participations Etat	200,00	24 334,19	0,00	0,00	-24 134,19
74748	Participat° Autres communes	6 000,00	8 160,39	0,00	0,00	-2 160,39
74751	Participat° GFP de rattachement	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
7478	Participat° Autres organismes	170 000,00	155 456,93	0,00	0,00	14 543,07
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	11 548,93	0,00	0,00	-11 548,93
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 665,00	12 558,00	0,00	0,00	107,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 586,00	0,00	0,00	0,00	1 586,00
7488	Autres attributions et participations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
75	Autres produits de gestion courante	3 510,00	5 330,95	0,00	0,00	-1 820,95
752	Revenus des immeubles	3 500,00	5 330,07	0,00	0,00	-1 830,07
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	0,88	0,00	0,00	9,12
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 186 732,00	1 229 351,69	24 443,00	0,00	-67 062,69
76	Produits financiers (b)	10,00	1,52	0,00	0,00	8,48
761	Produits de participations	10,00	1,52	0,00	0,00	8,48
77	Produits exceptionnels (c)	5 845,00	12 905,89	0,00	0,00	-7 060,89
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	5 331,07	0,00	0,00	-5 331,07
7788	Produits exceptionnels divers	5 845,00	7 574,82	0,00	0,00	-1 729,82
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 192 587,00	1 242 859,10	24 443,00	0,00	-74 715,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 192 587,00	1 242 859,10	24 443,00	0,00	-74 715,10
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		120 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Commune de CHEVREMONT - Budget Communal - CA - 2021

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	12 592,00	7 500,00	3 000,00	2 092,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	4 192,00	1 140,00	3 000,00	52,00
2051	Concessions, droits similaires	8 400,00	6 360,00	0,00	2 040,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	10 666,00	0,00	10 666,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	10 666,00	0,00	10 666,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	600 667,80	380 192,83	83 380,56	137 094,41
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2116	Cimetières	16 254,00	15 625,49	0,00	628,51
2117	Bois et forêts	15 000,00	6 438,96	7 693,40	867,64
21311	Hôtel de ville	117 980,00	112 445,81	8 281,00	-2 746,81
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	15 910,82	1 067,00	-6 977,82
21318	Autres bâtiments publics	118 500,00	67 813,02	0,00	50 686,98
2138	Autres constructions	1 450,00	1 410,00	0,00	40,00
2152	Installations de voirie	168 576,00	130 820,53	61 736,16	-3 980,69
21531	Réseaux d'adduction d'eau	12 700,00	0,00	0,00	12 700,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 100,00	0,00	0,00	4 100,00
21534	Réseaux d'électrification	85 603,00	0,00	4 603,00	81 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	13 648,80	0,00	-13 648,80
21568	Autres matériels, outillages incendie	700,00	0,00	0,00	700,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	12 000,00	1 827,24	0,00	10 172,76
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500,00	2 862,01	0,00	1 637,99
2184	Mobilier	7 200,00	9 497,96	0,00	-2 297,96
2188	Autres immobilisations corporelles	1 104,80	1 892,19	0,00	-787,39
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 236 371,00	573 178,43	373 024,17	290 168,40
2313	Constructions	1 023 748,00	565 816,43	174 552,57	283 379,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	212 623,00	7 362,00	198 471,60	6 789,40
Total des dépenses d'équipement		1 860 296,80	960 871,26	470 070,73	429 354,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 508,00	18 507,45	0,00	0,55
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	18 508,00	18 507,45	0,00	0,55
16	Emprunts et dettes assimilées	40 500,00	40 469,88	0,00	30,12
1641	Emprunts en euros	40 500,00	40 469,88	0,00	30,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		59 008,00	58 977,33	0,00	30,67
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 919 304,80	1 019 848,59	470 070,73	429 385,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 919 304,80	1 019 848,59	470 070,73	429 385,48
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	504 055,00	178 025,17	357 715,80	-31 685,97
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	73 400,00	0,00	-73 400,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 750,00	0,00	4 750,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	91 000,00	77 183,67	0,00	13 816,33
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	12 180,00	0,00	-12 180,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	62 149,00	0,00	50 000,00	12 149,00
1341	D.E.T.R. non transférable	330 842,00	8 684,00	287 651,80	34 506,20
1342	Amendes de police non transférable	0,00	6 577,50	0,00	-6 577,50
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	15 314,00	0,00	15 314,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		504 055,00	178 025,17	357 715,80	-31 685,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	255 951,79	305 344,43	0,00	-49 392,64
10222	FCTVA	40 000,00	83 983,88	0,00	-43 983,88
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	10 408,76	0,00	-5 408,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	210 951,79	210 951,79	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		255 951,79	305 344,43	0,00	-49 392,64
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		760 006,79	483 369,60	357 715,80	-81 078,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement	136 157,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 200,00	0,00		2 200,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 200,00	0,00		2 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		138 357,00	0,00		138 357,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		138 357,00	0,00		138 357,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		898 363,79	483 369,60	357 715,80	57 278,39
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 020 941,01			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					495 778,47									
1641 Emprunts en euros (total)					495 778,47									
55031928829	CAMFC				480 000,00	X		3,350	3,350		T	P	O	A-1
55081170420J	CREDIT FONCIER DE FRANCE				15 778,47	F		0,250	0,250		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					495 778,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

A.2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (MOIS TOUTS ET 100) (Suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		470,14					40 469,88	843,07	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		470,14					40 469,88	843,07	0,00	0,00
55031928929		0,00	A-1	0,00	-1,00	X	3,350	40 000,84	840,72	0,00	0,00	0,00
55081170420J		0,00	A-1	470,14	0,00	F	0,250	469,04	2,35	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		470,14				40 469,88	843,07	0,00	0,00	0,00

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	470,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N			A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial		Contrat renégocié							
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.			Contrat initial	Contrat renégocié (5)
Total									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrive les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au près des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au près des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		40 500,00	I 40 469,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		40 500,00	40 469,88
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 500,00	40 469,88
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	40 469,88	470 070,73	0,00	510 540,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		183 357,00	III 94 392,64
Ressources propres externes de l'année (a)		45 000,00	94 392,64
10222	FCTVA	40 000,00	83 983,88
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	10 408,76
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		138 357,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 200,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	136 157,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	94 392,64	357 715,80	1 020 941,01	210 951,79	1 684 001,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 510 540,61
Ressources propres disponibles	IV 1 684 001,24
Solde	V = IV – II (3) 1 173 460,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur jeunes enfants 1° classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur jeunes enfants 2° classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxil. puériculture ppal 1° cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	8,00	1,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent : 1 ETP				0,00		
Animateur	B	ANIM	500	0,00	A 3-3-5	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent : 7, 47 ETP				0,00		
ATSEM	C	S	356	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint administratif	C	ADM	401	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	354	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	A 3-a	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-4 : article 3 : 1er alinéa : recrutement territorial.
3-4 : article 3 : 2e alinéa : recrutement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacances temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Grand belfort Communauté d'Agglomération			0,00
Autres organismes de regroupement			
Agence d'Urbanisme 90			0,00
Syndicat Intercommunal de la Fourrière animale 90			0,00
Territoire Energie 90			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	1 435 633,00	-0,66	32,35	0,00	464 427,28	-0,66
TFPNB	23 194,00	0,79	36,66	0,00	8 502,92	0,79
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 458 827,00	-0,64			472 930,20	-0,63

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES :
 Pour : 15
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par (1) Le Maire.
 A Chèvremont, le 08/04/2022
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Chèvremont, le 08/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Maire,
Jean-Paul MOUTARLIER



		1
BOULANGEOT Bénédicte		Boulangeot ✓
COMMUNOD Francine	a donné pouvoir à Catherine WIRZ	
DEY Julie	a donné pouvoir à Amandine PILLOD	
DI VORA Romain		
FREMY Maria		Fremy
FRICKER Didier		
GROETZ Alexandre		
HUGUENIN Alain		
KACHEL Christian		
LECHGUER Najat		
MARCHAL Stéphanie		
MOUTARLIER Jean-Paul		
PILLOD Amandine		
PION Xavier		
RIOS Sylvain		
TAVERDET Alain		
WALTER Mariette		Walter
WILLIG David	a donné pouvoir à Maria FREMY	
WIRZ Catherine		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.